



Prise de vue immobilier Photos & Vidéos par Drone

A l'aide d'un drone, on obtient de magnifiques clichés sous tous les angles, à une hauteur comprise entre 5 et 150 mètres. Des photographies aériennes en haute définition présenteront une vue inédite et remarquable de votre maison, villa, demeure de caractère ou propriété dans son environnement immédiat.

Vous souhaitez valoriser votre maison, votre entreprise par la vidéo et la photo aérienne en drone professionnel. Vos biens peuvent bénéficier une valorisation intéressante dans le cadre de la vente, la location ou pour votre site web, tous vos biens immobiliers, camping, hôtel, gîte, terrains, entreprise, etc...

Nous vous fournissons des images aériennes en haute définition ou Ultra HD (4K).

FORFAIT Immobilier ou camping : 3 élévations / vols de 15mn / Photos et Vidéos sur la durée des vols (post-prod en Option) = 250€HT

Différents domaines d'intervention :

- Tourisme : mise en valeur de sites, de villes, de bâtiments exceptionnels, de campings, de gîtes
- Immobilier : visite virtuelle d'hôtels, de biens immobiliers
- Industrie et BTP : survol de chantiers intérieurs et extérieurs
- Mairies : vue d'ensemble pour aménagements urbains
- La liste est non exhaustive, les possibilités sont multiples.

Forfait vidéo ou photo 1 h = 250 €HT
Forfait vidéo ou photo 2 h = 340 €HT
Forfait vidéo ou photo 3 h = 430 €HT



Prestations qui intègrent le déplacement à 30kms autour de Pau (au-delà, sur devis), tous les rushes vidéo sont fournis sur média CD/DVD, clef usb ou disque dur (facturé au-delà de 16Go)

Option : Montage Photo / Supplément Photo / Livraison Imprimé, clé USB ou Imprimé



Nous sommes déclarés à la D.G.A.C pour réaliser des vols avec drones dans le cadre de scénarii S1 (Hors agglomération et hors rassemblement de personnes) et S3 (En agglomération et/ou rassemblement de personnes).

Selon le cas et votre localisation, il faut rajouter 120,00 € HT s'il est nécessaire de faire des demandes d'autorisations comme auprès de la préfecture, avec un délai minimum de 5 jours ouvrable pour les survols de zones dites peuplées (Scénario S3) ou/et de passer un protocole d'accord en cas d'emprises d'aérodromes, d'aéroports ou d'espaces aériens contrôlés.

à partir de 250€HT*

Contactez-nous

* Fonctionnalités standards - Personnalisation sur devis
Nos prix sont hors taxes - le taux de TVA applicable est celui en vigueur à la signature du devis

+33 5 59 83 09 21  www.kapsicum.fr  contact@kapsicum.fr

Agence : Domaine Saint Michel - 86, Résidence Georges V - 64230 Artiguelouve
Bureaux Paris : Roissy-pôle - Le Dôme - 1, rue de la Haye - BP 12910 - 95731 Roissy CDG

